

QUELQUES GRAINS DE S.E.L.

Le «**S**ystème d'**E**change Local " (S.E.L.) est une association, formelle ou non, dans laquelle des adhérents peuvent effectuer des échanges de biens ou de services en contrepartie d'une certaine somme en monnaie interne. Cette monnaie est créée par l'échange et ne peut être utilisée que pour un nouvel échange. Les échanges se traitent librement entre deux adhérents qui se mettent d'accord sur le montant.

Il existe en France environ trois cent cinquante "S.E.L." et quarante mille personnes y participent. Celui dont j'ai fait partie en Provence, avec les frères de la communauté, comptait cinquante adhérents plus ou moins concernés.

Echanges de biens et de services

Chacun propose ce qu'il est capable de réaliser, de partager ; ou bien formule ses demandes, ce qu'il attend dans tel ou tel domaine. Tout cela est répertorié et proposé à tous les adhérents et forme un ensemble divers et varié : recettes de cuisine, petits travaux de maçonnerie, formation à l'informatique, garde d'enfants, aide scolaire, transport, etc.

La base de comptabilité retenue est de soixante grains de sel par heure quelle que soit la tâche effectuée ou le service rendu. Un petit carnet à trois volets permet l'enregistrement de la transaction. Un volet va à chacun des deux adhérents et un au secrétaire ; ainsi tout ce qui se fait est connu et le compte de chacun est suivi.

Un jardin potager

Un jardin potager fait partie du SEL mais avec sa structure propre. Jean-Luc et Dominique, un couple d'agriculteurs adhérent, ont mis à disposition un terrain de quatre cent cinquante m². Une subvention de la Fondation de France nous a permis d'y installer une serre plastique de cent cinquante m². L'équipe des travailleurs comprend six personnes plus un groupe de jeunes venant avec son éducatrice d'un Foyer de vie (CAT) voisin. Ces jeunes sont très partie prenante, heureux de participer à leur manière et selon leurs possibilités ; ils trouvent là une sorte de reconnaissance et nous avons pu constater chez eux un vrai épanouissement et une évolution positive.

Nous avons décidé, après expérience, que chacun devait travailler au moins deux heures par semaine, mais il n'y a pas de pointeuse ! Le partage des légumes se fait le samedi matin selon l'avancée des productions. Le travail ensemble, les repas en commun, les rencontres pour prévoir les plantations ou se partager les tâches entretiennent un réel esprit fraternel d'échange, de découvertes et de savoir-faire.

Un autre rapport d'échange

Peu à peu, dans le contexte social qui est le nôtre, un autre rapport d'échange s'établit entre les personnes : Il ne doit rien à l'argent ; il évite les inégalités et les concurrences. Il est difficile de faire apparaître tout le potentiel de vie, de fraternité, d'amitié vécu dans un SEL. L'esprit qui y règne permet à chacun d'être reconnu tel qu'il est et de participer d'une manière réciproque. Et les liens qui se créent dépassent souvent et de beaucoup le service reçu ou donné. Chacun développe ce qu'il est lui-même en apprenant à vivre avec les autres.

Frère Paul BARACETTI
Prieuré Saint Dominique
Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)